

**2S MACONNERIE DEMOLITION 42 -
2SMD42
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Martin d'Aurec
42000 SAINT ETIENNE
979 662 509 RCS SAINT ETIENNE**

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 12 SEPTEMBRE 2025

Le 12 septembre 2025, à 14H00, A ST ETIENNE,

Mme AVADANEI Madalina-Florina,
Demeurant 26 boulevard François Delay 42400 SAINT-CHAMOND,
Associée unique de la Société 2S MACONNERIE DEMOLITION 42 - 2SMD42,

Associée unique et seule Présidente de la Société 2S MACONNERIE DEMOLITION 42 - 2SMD42,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Démission de la Présidente de la société,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION - DEMISSION DE LA PRESIDENTE DE LA SOCIETE

L'associée unique, après avoir pris connaissance de la démission de Mme AVADANEI Madalina-Florina de ses fonctions de Présidente, à effet du 12/09/2025 prend acte de cette démission.
Elle donne quitus entier et définitif à la Présidente de sa gestion à ses fonctions.

DEUXIÈME DECISION - NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

M. SAU Ionel-Petrica demeurant 30, Rue Desjoyaux 42000 ST ETIENNE est nommé Président en remplacement de Mme AVADANEI Madalina-Florina, pour une durée indéterminée.

30/

TROISIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

L'associée unique
Mme AVADANEI Madalina-Florina



Bon pour acceptation des fonctions de président,
SAU IONEL - PETRICA

